VITRIER

Autres noms: *vitrier poseur, poseur de vitrage*

La profession

Définition ou description

Pose des carreaux ou des panneaux de verre de différentes qualités (verre dépoli, opaque, coloré; miroirs; verre de revêtement) dans des ouvertures (fenêtres, lucarnes, portes, vitrines, présentoirs, cabines de douche) ou sur des surfaces (bâtiments, meubles). Pose des panneaux de verre dans des châssis de bois ou de métal; pose des panneaux de revêtement ou des miroirs sur des façades, des parois, des plafonds ou des meubles. Découpe le verre d'après un patron ou un tracé; enlève les chutes. Fixe les panneaux à l'aide de pointes (avec joints de mastic), de dispositifs à vis ou de moulures décoratives. Monte les éléments métalliques (charnières, poignées, serrures) sur les portes de verre préfabriquées. Installe le cas échéant les châssis qui doivent recevoir des panneaux de verre. Dans la carrosserie, pose des pare-brise ou des vitres de véhicule. Peut avoir à appliquer un film plastique ou une teinture sur le verre. Peut avoir à teinter, à décorer ou à traiter le verre avant la pose.

Professions particulières ou connexes

Vitrier désigné selon le secteur d'activité: bâtiment, menuiserie, installations frigorifiques, carrosserie, fabrication de meubles, ou selon le matériau: poseur de vitrage, de panneaux de revêtement, de miroirs (miroitier); professions de l'industrie du verre (fabrication du verre ou d'articles en verre): tailleur, meuleur, polisseur, graveur, décorateur, vitrailliste, encadreur.

Activités

Le travail comprend les activités suivantes: ajuster, fixer, régler, aligner, appliquer, monter/démonter, détacher les chutes de verre, calculer, vérifier, nettoyer, traiter les surfaces, colorer, joindre, couvrir, couper/découper, décorer, déterminer, percer, conduire, façonner les bords, estimer, graver, limer, encadrer, poser des vitrages, des revêtements de verre; coller, placer/déplacer, prendre/mettre, installer, insérer, soulever, charger/décharger, marquer, mesurer, faire fonctionner des appareils et des machines; polir, meuler, positionner, préparer, presser, mastiquer, renforcer, réparer, remplacer, enlever, visser/dévisser, tracer, obturer, poser/réaliser des joints, choisir, former, dessiner, égaliser, souder, pulvériser, étendre, teinter, retoucher, porter/transporter, essuyer.

Les risques

Risques d'accident

- Lésions lors de la coupe des panneaux de verre, du transport, de la pose ou d'autres opérations de manutention (coupures graves aux mains ou aux pieds causées par les bords tranchants des panneaux, écrasement des orteils, etc.);
- coupures ou autres lésions causées par des outils (ciseaux, couteaux, etc.);
- chutes de hauteur lors de la pose de vitrages ou de panneaux de verre sur des fenêtres, des murs, des plafonds; risques de traumatismes graves, voire mortels;
- risques d'écrasement sous des panneaux ou des piles de panneaux de verre qui s'effondrent;
- glissades, trébuchements et chutes de plain-pied, en particulier sur des sols mouillés, glissants ou souillés d'huile ou de graisse;
- lésions des yeux ou de la peau provoquées par des éclats de verre;
- risques d'incendie liés à l'utilisation de produits inflammables;
- intoxications aiguës ou brûlures graves causées par des réactifs puissants utilisés pour graver le verre ou pour des opérations analogues (par exemple, acide fluorhydrique);
- chocs électriques lors de l'utilisation d'appareils électriques ou électromécaniques défectueux.

Risques physiques

- Exposition de la peau et des yeux aux rayonnements ultraviolets lors du travail au soleil;
- exposition à la chaleur ou au froid (avec des effets pouvant aller de la sensation de chaleur ou de froid aux coups de chaleur ou aux gelures selon le cas) pour le personnel appelé à travailler à l'extérieur;
- effets d'autres conditions de travail (exposition aux courants d'air, longues stations sur des sols en béton) sur la santé (rhumatismes, affections des voies respiratoires).

Risques chimiques

- Intoxications chroniques ou dermatites causées par l'exposition à des particules de verre contenant du plomb, de l'arsenic ou d'autres éléments toxiques;
- intoxications chroniques ou affections de la peau (par exemple, dermatites) causées par le contact avec des produits tels que les mastics, les produits d'étanchéité, les adhésifs, les solvants (par exemple, lors de l'enlèvement de pièces de verre des châssis) ou les produits de nettoyage;
- effets toxiques chroniques de l'exposition aux vapeurs de réactifs puissants (comme l'acide fluorhydrique).

Risques biologiques

Risques liés à la possibilité d'exposition à des micro-organismes, à des agents allergènes (végétaux, poils), etc., selon les lieux où s'effectue le travail.

Facteurs ergonomiques et psychosociaux

- Lésions aiguës de l'appareil locomoteur causées par des efforts excessifs ou de mauvaises postures de travail lors du transport et de la manutention de panneaux de verre;
- lésions par hypersollicitation (comme le syndrome du canal carpien) causées à la longue par des travaux répétitifs qui sollicitent principalement les bras, les mains et les doigts;
- fatigue et sentiment général de mauvais état de santé;
- stress neuropsychique causé par la crainte des chutes (lors du travail en hauteur) ou la crainte d'endommager les panneaux de verre (lors des opérations de coupe, de manutention ou de pose).

Informations complémentaires

Références

Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction (CNAC), 1997: *Le vitrier*, monographie professionnelle (Bruxelles).

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), 1995: *Evaluation des risques. Vitriers-miroitiers, peintres-soliers, finition* (Boulogne-Billancourt).